



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05/09/2016

Lancement de Renoyalys Patrimoine, la première SCPI Monuments Historiques

Paris, le 5 septembre 2016 - Après avoir créé en 2011 la première SCPI de Déficit Foncier, Advenis Investment Managers innove à nouveau avec le lancement de Renoyalys Patrimoine, la première SCPI Monuments Historiques. Cette SCPI investie en immeubles résidentiels classés Monuments Historiques permet aux investisseurs de se constituer un patrimoine immobilier dans une catégorie de produits d'ordinaire difficile d'accès, de bénéficier d'un dispositif fiscal favorable et de contribuer à la préservation du patrimoine national. Advenis Investment Managers enrichit ainsi encore sa gamme Renoyalys de SCPI fiscales et confirme son statut de pionnier.

Renoyalys Patrimoine, première SCPI résidentielle Monuments Historiques

La SCPI Renoyalys Patrimoine investit dans des immeubles classés Monuments Historiques ou inscrits à l'Inventaire Supplément des Monuments Historiques (ISMH). Les Monuments Historiques sont des monuments qui ont reçu par arrêté un statut juridique destiné à les protéger compte tenu de leur intérêt historique, artistique ou architectural.

L'objectif de la SCPI est ainsi d'acquérir des immeubles à rénover, dotés d'une forte valeur patrimoniale, et présentant de grandes qualités architecturales.

Une solution qui bénéficie en partie du dispositif fiscal des Monuments Historiques

Actifs immobiliers de qualité, les Monuments Historiques disposent également d'un dispositif fiscal favorable qui s'applique en partie aux souscripteurs de parts de la SCPI Renoyalys Patrimoine.

Les investisseurs porteurs de parts pourront ainsi imputer l'intégralité du déficit foncier dû notamment aux travaux de restauration sans limitation de montant sur leur revenu global (après imputation sur des revenus fonciers éventuels).

Par ailleurs, si la souscription est réalisée à crédit, les intérêts d'emprunt sont déductibles des revenus fonciers existants et/ou à venir.

Les investisseurs ciblés par la SCPI Renoyalys Patrimoine

Renoyalys Patrimoine s'adresse de manière générale à tous les investisseurs qui souhaitent diversifier leur patrimoine et bénéficier d'un dispositif fiscal favorable. Elle s'adresse plus spécifiquement aux investisseurs fortement imposés, notamment dans le cadre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), ou qui disposent d'un revenu exceptionnel (cession, dividendes, etc.).

La SCPI Renoyalys Patrimoine vient enrichir la gamme Renoyalys de SCPI fiscales d'Advenis Investment Managers. Comme l'ensemble de la gamme, Renoyalys Patrimoine est distribuée par Advenis Gestion Privée, les CGPI et les partenaires bancaires du groupe Advenis.

Advenis Investments Managers - Précurseur et expert en gestion de SCPI

Après avoir créé en 2011 la première SCPI de Déficit Foncier, Advenis Investment Managers innove à nouveau avec le lancement de Renovalys Patrimoine. Avec plus de 120 millions d'euros collectés en SCPI fiscales et le lancement d'Eurovalys, sa première SCPI d'entreprise doublement récompensée en 2016, Advenis Investment Managers se positionne comme un acteur dynamique du marché des SCPI.

La société de gestion bénéficie également de l'expertise immobilière du groupe Advenis, intervenant historique dans les métiers de l'immobilier avec notamment plus de 2 500 lots commercialisés en Malraux, Monuments Historiques ou Déficit Foncier dans plus de 40 villes françaises.

Caractéristiques de la SCPI Renovalys Patrimoine

Société de Gestion	Advenis Investment Managers
Dépositaire	Caceis Bank France
Souscription des parts	Souscription initiale : minimum 2 parts de 5 000 €, soit 10 000 €
Jouissance des parts	Le dernier jour du mois au cours duquel est intervenue la souscription accompagnée du versement du prix
Date d'ouverture au public	5 août 2016
Clôture des souscriptions	31 décembre 2017
Frais de souscription	12,60 % TTC du prix de souscription d'une part versés à la société de gestion 1,40 % TTC acquis à la SCPI pour son fonctionnement
Frais de gestion	12 % TTC/an du montant des produits locatifs HT et des produits financiers nets encaissés par la SCPI (au titre de l'administration de la société et de la gestion des biens sociaux)
Durée de conservation	17 ans à partir de l'augmentation de capital réalisée en 2016 Sachant que la durée de vie de la SCPI est de 20 ans depuis son immatriculation le 3 juillet 2013

La SCPI Renovalys Patrimoine a reçu le visa AMF n° 16-08 du 08 juillet 2016.

A propos d'Advenis Investment Managers - www.advenis-im.com

Advenis Investment Managers (AIM) est la société de gestion du groupe Advenis. Agréée par l'AMF, AIM a développé un pôle de compétences unique en allocation d'actifs, long only et en gestion performance absolue. AIM jouit aussi d'un véritable savoir-faire dans le domaine de la gestion collective d'actifs immobiliers notamment dans l'immobilier ancien à réhabiliter.

Contacts

Thibault Delahaye
Directeur Général
Advenis Investment Managers
+ 33 (0)4 27 70 54 00
contact@advenis.com

Stéphanie du Ché
Communication
Advenis
+ 33 (0)6 16 36 11 08
stephanie.duche@advenis.com